



Réglementation et normalisation 2013

Type de documents

Rapport d'activité

Référentiel technique national

Off

Année programme

2013

Auteurs

E. Leoz - T. Macé - F. Mathé

Nom de l'organisme

INERIS - LNE - Mines Douai

Catégorie

[Pilotage et suivi du dispositif](#)

Mots clés

Normalisation ; CEN ; AFNOR ; AQUILA ; FAIRMODE ; Europe

Thématique

[Participation aux travaux européens](#)

En tant que Laboratoire National de Référence dans le domaine de la Qualité de l'Air notifié par le Ministère en charge de l'environnement, le LCSQA joue un rôle actif dans les instances normatives et réglementaires nationales et européennes :

- application des directives (garantie des méthodes et des données associées),
- révision de normes EN existantes et élaboration de nouvelles normes par le CEN,
- valorisation de la capacité d'expertise au travers de la participation aux divers workshops et groupes de travail européens et nationaux en vue de l'application de la réglementation européenne sur le territoire.

Au niveau européen, les GT et Comités impliquent 12 experts membres du LCSQA. Les principales informations associées aux différents documents normatifs et réglementaires sont les suivantes :

- le processus de révision des Directives 2008/50/CE et 2004/107/CE démarrera fin 2013 au plus tôt. Pour le moment, seule est concernée la Directive relative aux plafonds d'émissions nationaux pour les polluants à l'origine des phénomènes d'acidification, d'eutrophisation et de pollution photochimique (cf. directive n°2001/81/CE dite « [NEC](#) » pour SO₂, les NO_x, les [COV](#) et NH₃)
- le processus de sortie de normes EN (révision ou nouveau texte) est en cours de stabilisation. Parmi les normes utilisées dans le Dispositif national de surveillance, seules les 4 normes relatives au mesurage de SO₂, NO/NO₂, CO et O₃ ont été éditées fin 2012 / début 2013. L'enjeu sera leur correcte application qui nécessitera un travail collaboratif au sein du Dispositif National de Surveillance de la Qualité de l'Air, dont un des acteurs spécifiques est la Commission de Suivi «Mesures automatiques» activée en octobre 2012. La norme relative au mesurage du benzène (par méthode automatique) ne sortira qu'au mieux fin 2014. La norme relative au mesurage de la concentration massique des fractions [PM10](#) & PM2.5 par gravimétrie sur filtre prévue initialement courant 2ème semestre 2013 devrait elle aussi n'être disponible qu'en 2014. De plus, l'évolution en norme de la spécification technique sur la mesure de la concentration massique des PM par méthode automatique ne devrait a priori voir le jour qu'en 2017. Enfin, la mesure des pollens (échantillonnage et analyse) devient un sujet de travail en normalisation.

Documents

[Normalisation et réglementation](#)

Source URL:

<https://www.lcsqa.org/rapport/2013/ineris-lne-mines-douai/reglementation-normalisation-2013>